

6 avril 2016

Rapport d'orientation pour 2016

La prise en compte des besoins des personnes handicapées dans le respect de leurs droits et en faisant progresser l'accessibilité demeurera notre principal objectif.

Notre Union départementale continuera de développer ses actions de communication, de rencontres, d'études et de formation en réponses aux problèmes posés et aux demandes de ses adhérents.

Elle développera enfin des actions spécifiques pour accompagner certaines évolutions notamment sur la structuration de notre mouvement et sur l'accessibilité.

1 - la poursuite et l'amélioration des activités de communication

- a) la publication des revues semestrielles, toujours avec un dossier thématique sur 4 pages et avec une diffusion papier réduite à 1600 exemplaires.

Parallèlement la diffusion de la revue se fera sur internet par mail. Elle sera également en ligne au travers de notre site avec accès à un historique et de nouvelles fonctionnalités (sommaire interactif, impression, téléchargement et utilisation de liens ...).

- b) l'actualisation semestrielle du site internet (actualités, agenda, adresses des établissements)
- c) la poursuite de la rénovation de nos documents de communication en commençant par la « pochette » qui pourra servir à l'ensemble de nos associations à l'occasion d'évènements ou pour remettre aux parents des personnes accompagnées dans nos établissements à certaines occasions.

Toutefois cette opération ne sera engagée que lorsque les évolutions des structures associatives seront stabilisées pour avoir des informations pérennes.

2 - l'organisation de séminaires

- a) les journées de sensibilisation à la méthode « facile à lire, facile à comprendre » seront poursuivies en 2016 en fonction des demandes et au-delà des actions déjà conduites en 2015 avec l'Apei 94, l'Institut Seguin et Apogei 94.

Des formations de formateurs en interne à nos associations pourront aussi avoir lieu avec un cofinancement de l'Udapei 94

- b) des séminaires pourront enfin être organisés pour les travailleurs handicapés de plus de 50-55 ans, leurs accompagnants et/ou leurs parents autour du thème de la préparation à la retraite (projet de vie, solutions d'hébergement, protection juridique, revenus)

Ces séminaires par petits groupes se dérouleront dans le cadre du dispositif « mon avenir après l'ESAT » actuellement en cours de mise en place dans l'ESAT de Polangis.

c) des séminaires seront aussi proposés dans le cadre de l'accompagnement des adhérents de « Nous Aussi » pour les aider à formaliser leurs idées et leurs demandes sur différents thèmes, notamment en contribution des travaux préparatoires de leur congrès de l'automne 2016 :

- relations avec les parents et les frères et sœurs
- curatelles et tutelles
- les conditions de travail en ESAT, perspectives

3 – la participation à des manifestations ou à des forums handicap

L'udapei participera ou apportera sa contribution aux manifestations départementales concernant le handicap mental avec une attention particulière à l'autisme et aux aidants.

L'Udapei participera aussi au colloque « Géronto-handicap » organisé par le Conseil Départemental.

4 – la réalisation d'études

- a) une enquête par sondage concernant l'utilisation des supports d'information Udapei94 mis à disposition des associations et de leurs établissements.
- b) un état des lieux de la situation et des enjeux actuels de la scolarisation dans le Val de Marne au regard des nouveaux textes et des demandes d'amélioration soutenues par l'Unapei.

5 – la participation à des actions d’amélioration de l’accessibilité

- a) l’Udapei 94 continuera à participer à toutes les initiatives communales ou départementales dans le cadre des journées handicap ou à d’autres occasions et nous nous associerons aux initiatives de notre Union Régionale.
- b) développement de l’autoreprésentation. Après la création d’une délégation de « Nous Aussi » début 2014 avec des travailleurs de l’ESAT de Polangis, l’intérêt d’en créer de nouvelles est évident au regard des résultats très positifs constatés.

Mais cette action dépend totalement de la volonté des associations familiales. Celles-ci trouveront, si elles le souhaitent, un soutien complet de l’Udapei 94.

6 - accompagner les évolutions de nos structures associatives avec le souci d’une gouvernance moderne.

Il s’agit d’un thème récurrent mais dont l’opportunité demeure.

L’Udapei 94 est garante de relations équilibrées et de qualité entre les différentes associations afin de conserver une image forte et cohérente pour notre mouvement.

Elle se préoccupe également des évolutions indispensables dans le contexte actuel, notamment pour l’articulation des valeurs familiales de notre mouvement avec notre responsabilité dans la gestion des établissements, cela dans le respect des principes de gouvernance promus par l’Unapei.